



CONTACTS

**ABIDJAN Cocody – 7ème Tranche, non
loin du pont.**

Tél. : +225 22 42 67 34

Page facebook : Observatoire oscs

E-mail : info@oscs-solidarite.org Site web : www.oscs.solidarite.gou.ci

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

M.F.P.E.S

Ministère de la Femme, de
la Protection de l'Enfant
et de la Solidarité



Union – Discipline – Travail

**<< PARTICIPER A L'ALERTE
PRECOCE POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX >>**



Alerte Précoce pour la paix



j'entends



je vois



**je rapporte
les faits**

**pour renforcer
la solidarité et
la cohésion sociale**

**Pour tous les faits ou situations qui
pourraient troubler la cohésion sociale,
appelez au**

88 47 46 06 / 88 47 46 03

76 57 08 35 / 01 49 52 79

Table des matières

I-	Présentation de l'OSCS.....	4
	1) Création de l'OSCS.....	4
	2) Missions de l'OSCS	4
II-	Mécanisme d'Alerte Précoce	5
	1) Définitions de l'Alerte Précoce.....	5
	2) Importance de l'implication de tous dans le Mécanisme d'Alerte Précoce..	6
	a) Cas où il n'y a pas d'alerte précoce	7
	b) Cas où l'alerte précoce fonctionne.....	8
	3) Description du Mécanisme d'Alerte Précoce.....	9
	a) Acteurs du Mécanisme d'Alerte Précoce.....	10
	b) Fonctionnement du Mécanisme d'Alerte Précoce	11
	4) Typologie des incidents et faits à surveiller.....	12

I- Présentation de l'OSCS

1) Création de l'OSCS

Conformément au décret N° 2008-62 du 28 février 2008 portant création, organisation, attribution et fonctionnement, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) est un Etablissement Public National à caractère Administratif (EPA). Il est un organe de veille et d'alerte en matière de solidarité et de cohésion sociale, tel que préconisé par les Accords Politiques de Ouagadougou.

2) Missions de l'OSCS

L'OSCS a pour missions de:

- définir et actualiser les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale;
- développer les actions de sauvegarde et de promotion de la solidarité et de la cohésion sociale;
- évaluer l'évolution de la solidarité en tant que valeur sociale en Côte d'Ivoire;
- évaluer les actions de renforcement et de promotion de la solidarité et de la cohésion sociale;
- collecter, traiter et diffuser les informations relatives aux indicateurs de la solidarité et de la cohésion sociale;
- conduire les études sur les politiques et programmes nationaux de Solidarité et de cohésion sociale;
- initier, soutenir et encourager les travaux et les recherches sur la solidarité et la cohésion sociale;
- évaluer la mise en œuvre des résultats des rencontres initiées en Côte d'Ivoire visant la consolidation de la solidarité entre les composantes de la nation ivoirienne et le renforcement de la cohésion sociale.

II- Mécanisme d'Alerte Précoce

1) Définitions de l'Alerte Précoce

- L'Alerte Précoce dans le cadre d'un conflit permet de guider les interventions rapides, d'évaluer les progrès dans une société affectée par un conflit, d'informer le public et de faire le plaidoyer.
- L'Alerte Précoce a pour but de faire le monitoring/suivi, d'analyser puis de développer à temps, des réponses cibles à des situations de crise.
- L'Alerte Précoce et la Réponse Rapide a pour objectif la collecte et l'analyse systématique des informations provenant des zones de crises avec pour but de :
 - Anticiper l'escalade d'un conflit violent;
 - Développer/élaborer des stratégies de réponses à la crise ;
 - Présenter des options de réponses aux acteurs critiques pour la prise de décisions.
- L'Alerte Précoce de conflit est la collecte et l'analyse des informations par rapport aux situations de conflits potentiels et/ou actuels, et la proposition d'options de politiques en vue d'influencer des acteurs aussi bien au niveau national, régional et international, qui sont susceptibles d'influencer ou promouvoir une paix durable.



ATTENTION :

L'Alerte Précoce n'est pas :

- ✓ une accumulation de connaissances ;
- ✓ une prophétie ;
- ✓ une baguette magique contre les conflits violents ;
- ✓ une fin en soi ;
- ✓ de l'espionnage.

➔ Pour cela, le moniteur s'en tiendra aux sources ouvertes pour la remontée des informations

2) *Importance de l'implication de tous dans le Mécanisme d'Alerte Précoce*

L'implication de tous est très importante, car elle permet de donner des informations, afin de permettre la prise de décision, pour prévenir les incidents et les crises. Une alerte sur un incident ou un conflit permet :

- ✓ de sauver des vies,
- ✓ de garantir la sécurité des biens de tous,
- ✓ d'assurer la quiétude individuelle et collective,
- ✓ de garantir la poursuite des activités économiques et sociales,
- ✓ de garantir le développement économique,
- ✓ de garantir le bien-être de chacun.

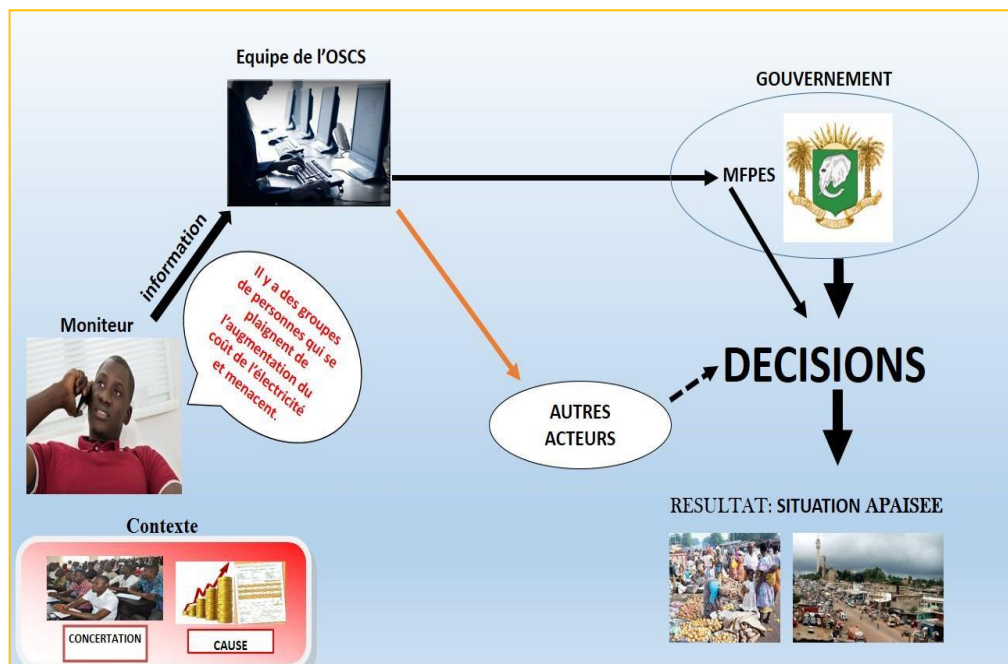
Au total, elle permet à chacun et à tous de continuer à vaquer à ses occupations pour la réalisation de ses projets dans la sécurité et la paix.

L'Alerte Précoce est donc une affaire de tous !

a) Cas où il n'y a pas d'Alerte Précoce



b) Cas où l'Alerte Précoce fonctionne



3) Description du Mécanisme d'Alerte Précoce

a) Acteurs du Mécanisme d'Alerte Précoce

▪ **Moniteurs**

Dans le cadre de la collecte de données en matière de solidarité et de cohésion sociale du Mécanisme d'Alerte Précoce, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale dispose d'acteurs locaux bénévoles : les moniteurs. Ils sont chargés de la collecte d'informations et de leur transmission à l'OSCS.

Cependant, toute personne vivant en Côte d'Ivoire, est invitée à alerter l'OSCS ou un de ses moniteurs sur tout fait ou incident dont elle a connaissance.

▪ **Equipe de monitoring de l'OSCS**

L'OSCS dispose d'une équipe, qui travaille au quotidien avec les moniteurs qui sont sur toute l'étendue du territoire national. Elle est chargée de recueillir les informations des moniteurs et de les traiter.

▪ **Acteurs de réponses**

Il existe 3 niveaux d'acteurs de réponses :

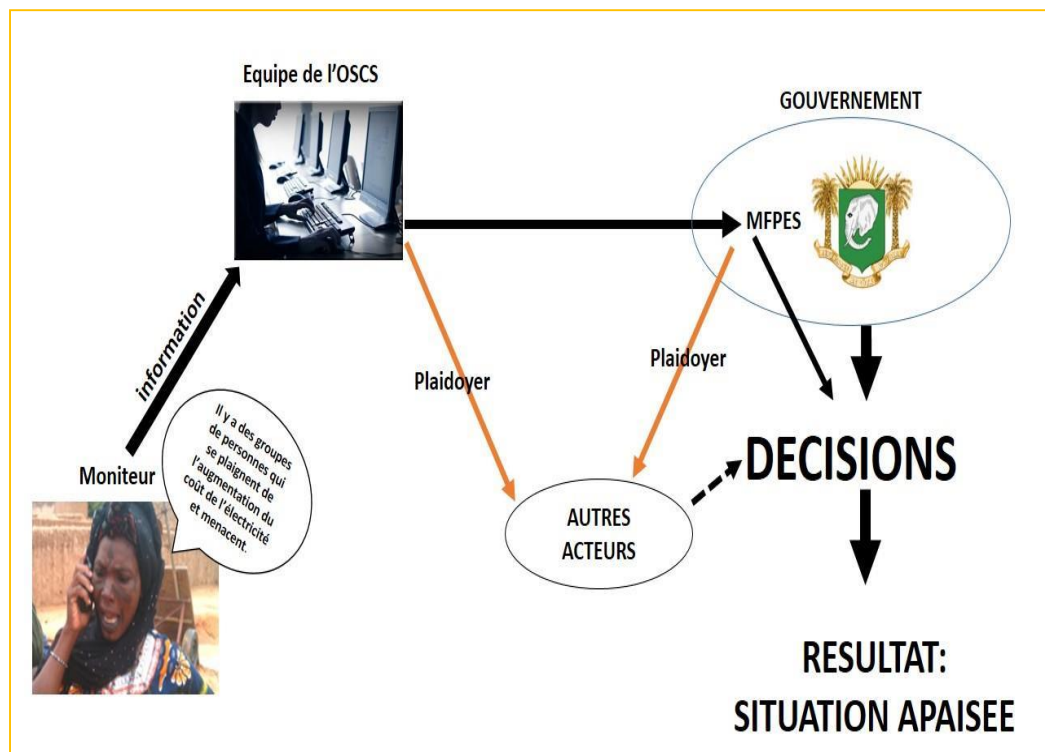
Au niveau des acteurs locaux: il s'agit des leaders communautaires, religieux, des leaders de jeunesse, des cadres, des élus locaux et des autorités administratives, policières et militaires locales, qui peuvent apporter des réponses.

Au niveau du Gouvernement : Il s'agit en premier du Ministère de la Femme, de la protection de l'enfant et de la Solidarité puis des autres ministères techniques selon la nature de la situation à traiter.

Au niveau des partenaires techniques et financiers : il s'agit des organismes internationaux tels que le PNUD, le HCR, la FAO, OCHA...,

les ambassades, les ONG internationales dont les interventions permettent de résoudre des situations de crises.

b) Fonctionnement du Mécanisme d'Alerte Précoce



▪ Collecte de données

Elle relève de la compétence des moniteurs. Ceux-ci, selon les indicateurs et les éléments de la grille de collecte, recueillent les données du terrain et les transmettent à l'équipe de monitoring de l'OSCS.

▪ Traitement des informations et diffusion des rapports

Les informations une fois transmises à l'OSCS, sont recoupées, traitées et analysées puis transmises au ministre en charge de la Solidarité sous forme de rapports.

▪ Actions des acteurs de réponses

Elles peuvent être entreprises par plusieurs acteurs dont principalement le gouvernement, les partenaires techniques et financiers et les acteurs locaux. Ces actions consistent à apporter des solutions aux différents problèmes soulevés. Il s'agit donc d'actions tendant à dissiper ou atténuer la menace de conflit, d'incident ou de catastrophe.

4) Typologie des incidents et faits à surveiller

N°	TYPE D'INCIDENTS	Sous-type d'incidents
1	ACCIDENT	Accident de la circulation
2		Inondation
3		Noyade
4		Intoxication alimentaire
5		Empoisonnement
6		Incendie
7		Nauffrage
8		Crash d'avion
9		Déraillement de train
10		Autres accidents
11	AGRESSION	Attaque armée
12		Agression physique
13		Diffamation
14		Autres agressions
15	Crime/Délits	Assassinat
16		Suicide/ Homicide
17		Corruption
18		viol
19		Harcèlement sexuel
20		Extorsion
21		Fraude
21		vol
22		Intrusion par effraction / vol
23		Trafic d'organes humains
24		Trafic d'enfants
25		Enlèvement
26		Intimidation/Menace
27		Déni de ressource
28		Trafic de drogue
29		Trafic de produits prohibés
30		Autres crimes/délits
31		Manifestation politique

32	Manifestations et Menaces	Coup d'Etat
33		Insurrection armée/mutinerie
34		Autres manifestations
35	Manifestation et menaces	Manifestations syndicales
36		Manifestations d'élèves/étudiants
37		Destruction de biens
38	Agression	Agression physique
39		Intimidation
40		Bastonnade
41		Autres agressions
42	Crime/Délict	Assassinat
43		viol
44		Grossesse
45		Harcèlement sexuel
46		Drogue
47		Manifestations et menaces
48	Faillite / liquidation	
49	Intimidation/Menace	
50	Délits	Harcèlement sexuel
51		Détournement de fonds
52		Licenciements abusifs
53		Extorsions de fonds
54		Exploitation abusive
55		Corruption
56		Fraude fiscale
57		Autres délits
58	Manifestations	Manifestations syndicales
59	Menace	Epidémie
60		Décès de femmes en couche
61		Négligence dans les soins
62		Morts infantiles
63	Corruption	Extorsions de fonds
64		Fraude
65	Catastrophes naturelles	Inondation
66		Glissement de terrain
67		Sécheresse
68		Feux de brousse

69		Elévation du niveau de la mer	
70		Erosion marine	
71		pollution des eaux	
72		Déforestation	
73		Ensablement des eaux	
74	Délits	Braconnage	
75		Déforestations abusives	
76	Nuisance	Amoncellement d'ordures ménagères	
77		Eaux usées	
78		Pollution de l'air	
79		Nuisance sonore	
80		Autres nuisances	
81	Assurance maladie/décès	Accident de travail	
82		Maladies liées au travail	
83		Décès	
84	Pension	Non déclaration d'employé	
85	Catastrophe naturelle	Famine	
86	Qualité des produits et Pénurie de produits de première nécessité	Flambée des prix des denrées alimentaires	
87		Pénurie de ressources animales	
88		Prolifération des produits prohibés	
89		Pénurie de produits vivriers	
90	Cybercriminalité	Détournement	
91		Extorsion	
92		Espionnage	
93		Cyber-Attaque	
94	Désinformation	Diffusion de fausses informations	
95		Rumeurs	
96		Incitation à la haine	
97	Sabotage	Sabotage de câbles	

98	Atteinte à la liberté d'expression	Arrestation abusive
99		Intimidation
100	Dysfonctionnement du système judiciaire	Détention illégale
101		Partialité de la justice
102		Détention illégale
103		Inaccessibilité des tribunaux
104		Extorsions de fonds
105	Conflits	Fraude
106		Conflit foncier rural
107		Conflit foncier urbain
108		Conflit éleveurs- agriculteurs
109		Conflit pêcheurs et population
110		Conflit communautaire
111	Corruption Délit	Augmentation anarchique/abusives des loyers
112		Détournement et extorsion
113		Fraude
114	Construction anarchique	Occupation illicite d'espaces publics
115		Déguerpissement
116	Conflits	Destruction de constructions
117		Conflit de chefferie traditionnelle
118		Conflit religieux
119	Délits	Attaque des édifices religieux
220	Faible niveau de couverture	Destruction d'infrastructures
221		Dégradation des infrastructures
222		Insuffisance d'infrastructures
223		Vétusté des infrastructures
224	Exode rural	Manque de mains d'œuvre
225		Viellissement de la main d'œuvre
226	Délits	Exploitation abusive
227		Orpaillage clandestin